

Rapport annuel 2021-2022

UNE ANNÉE DE TRANSITION



TABLE DES MATIÈRES

3	Vision, mission et valeurs
4	Message de la présidente
6	Message de la registratrice et directrice générale
7	Une année de transition pandémique
8	Principales réalisations du Conseil en cette année de transition
10	Équité, diversité, inclusion et appartenance

11	Points saillants opérationnels en cette année de transition
14	Plan stratégique 2020-2024
15	Rapports de l'ODO
16	Statistiques sur l'inscription
20	États financiers
23	Membres nommés au Conseil et aux comités



Ordre des diététistes de l'Ontario
5775, rue Yonge, bureau 1810, C.P. 30
Toronto ON M2M 4J1

collegeofdietitians.org
information@collegeofdietitians.org

Tél. (416) 598-1725 ou 1-800-668-4990
Fax (416) 598-0274

-  @CollegeDietitiansOntario
-  @cdontario
-  @College of Dietitians of Ontario
-  @CDOntario
-  @CollegeofDietitians

Conception : Elles and Jake Design Boutique

VISION, MISSION ET VALEURS

Mission

L'Ordre des diététistes de l'Ontario réglemente les diététistes pour la protection du public.



Vision

L'Ordre des diététistes de l'Ontario fait preuve d'excellence en matière de réglementation pour contribuer à la santé de la population ontarienne.



Valeurs

Intégrité · Collaboration ·
Gestion responsable ·
Transparence · Innovation



CONSEIL DE L'ORDRE DES DIÉTÉTISTES DE L'ONTARIO **MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE**

Au cours des 12 derniers mois, la population canadienne a vécu une crise et des changements sans précédent, en réponse à l'un des événements les plus marquants de notre vie : la COVID-19.

Il y a 12 mois, la plupart des gens en Ontario étaient en état d'urgence. Les entreprises et les écoles étaient fermées et l'ensemble de la population active, à l'exception des travailleurs et travailleuses essentiel-le-s et de première ligne, avait reçu l'ordre de rester à la maison. Depuis, nous sommes passés de l'état d'urgence à la distribution de vaccins, puis à une réouverture progressive de la société et à la promesse d'un avenir meilleur.

Les professionnel-le-s de la santé, y compris les diététistes de l'Ontario, ont été au cœur de cette année de transition. Le personnel des établissements de santé a souvent été redéployé dans d'autres unités, où il aidait à mettre en œuvre les priorités en matière de traitement et de prévention de la pandémie, souvent dans des conditions d'urgence. D'autres ont fait une transition vers les soins virtuels et ont continué à apporter stabilité et continuité à leur clientèle.

Les diététistes ont commencé la pandémie en réagissant avec résilience et ont continué à fournir des services

diététiques sûrs, éthiques et compétents tout au long de la dernière année.

Changements au niveau de la direction de l'Ordre

L'Ordre des diététistes de l'Ontario a lui aussi connu une année de transition. Certaines organisations semblent à la dérive lorsque des changements surviennent au plus haut niveau. Une culture forte, des valeurs communes et un sens partagé de la mission peuvent toutefois atténuer ce risque. En ce début d'année, nous avons fait nos adieux à notre ancienne registratrice et directrice générale, Melisse Willems, qui a loyalement dirigé l'organisme pendant six ans.

Sous la direction intérimaire de Laura Sheehan, l'équipe de l'ODO a accueilli le changement, a atteint ses objectifs et s'est concentrée sur le mandat de protection du public que la loi confie à l'Ordre. À la suite d'une recherche approfondie, menée par le Comité de recrutement de l'Ordre, nous avons accueilli Melanie Woodbeck en tant que nouvelle registratrice et directrice générale de l'Ordre.



Il y a également eu des changements au niveau de la direction du Conseil. Après avoir siégé pendant deux ans au Conseil de l'Ordre, j'ai eu le grand honneur d'en être élue présidente. Je suis reconnaissante à mes collègues du Conseil pour leur soutien. Ensemble, nous avons guidé l'Ordre pendant cette année de transition et pris des décisions stratégiques clés dans les domaines de la modernisation de la gouvernance, de l'équité et de l'antiracisme, ainsi que de l'orientation de la réglementation de la diététique.

Maintien de l'accent mis sur les objectifs du Conseil

Le Conseil est allé de l'avant dans la modernisation de la gouvernance réglementaire et a créé, à la suite de séances de formation et d'éducation, un nouveau Comité de gouvernance ad hoc et engagé un consultant en modernisation de la gouvernance. Le tournant vers la modernisation de la gouvernance comprenait notamment l'instauration au sein de l'Ordre d'une culture de prise de décision fondée sur le risque, qui permet d'atténuer et de surveiller les risques.

Le Conseil a également réalisé d'importants progrès dans son engagement en faveur de l'équité, de la diversité, de l'inclusion et de l'appartenance (EDI-A), notamment en ce qui concerne la réconciliation avec les peuples autochtones et la reconnaissance des terres. Nous avons modifié le mandat du Comité de gouvernance pour y inclure l'EDI-A et nous nous sommes engagés dans une démarche permanente d'écoute et d'apprentissage au moyen de séances d'éducation et d'apprentissage sur l'EDI A.

Enfin, le Conseil a maintenu son engagement à élaborer et à assurer le suivi de normes visant un exercice sûr, éthique et compétent. Au cours de la dernière année, le Conseil a approuvé un énoncé de position final sur les lignes directrices d'exercice relatives à l'insuline; l'ébauche d'une politique sur la détermination des heures de travail dans l'exercice de la profession de diététiste; et, l'ébauche d'un énoncé de position de principe sur l'ajustement des doses d'insuline, conformément aux recommandations de notre Comité de l'exercice de la profession.

L'année dernière, l'ODO a réagi avec résilience aux défis de la pandémie et a travaillé rapidement sur plusieurs fronts pour répondre aux besoins des diététistes tout en maintenant son rôle d'organisme de réglementation. En cette année de transition, l'ODO a continué à naviguer dans les méandres de la pandémie. Nous exprimons notre reconnaissance pour la gouverne des ancien-ne-s dirigeant-e-s de l'Ordre et nous accueillons avec enthousiasme les possibilités offertes par un nouveau leadership et une nouvelle orientation.

Kerri LaBrecque, Dt.P.
Présidente



MESSAGE DE LA REGISTRATRICE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE

La dernière année nous a rappelé que le changement est tout aussi inévitable pour les organisations que pour les individus. À l'Ordre des diététistes de l'Ontario, certains de ces changements se sont produits au plus haut niveau du leadership opérationnel, au poste de registratrice et directrice générale.

Lorsque je me suis jointe à l'Ordre en octobre 2021, ma priorité immédiate était d'écouter et d'apprendre. Je me suis donc concentrée sur la création de liens avec le Conseil, le personnel et les parties prenantes, y compris les membres, les partenaires du système et le gouvernement provincial. J'ai été impressionnée par l'engagement du personnel à fournir des services de qualité pendant la pandémie et j'admire le dévouement et le sacrifice dont ont fait preuve les diététistes de toute la province pendant la COVID-19.

Pour rester pertinente et utile pendant de nombreuses années, une organisation doit s'adapter au changement. L'Ordre a vécu une année de transition. Beaucoup de nouveaux défis se sont présentés, ainsi que de nouvelles possibilités de redéfinir notre modèle de service dans notre rôle d'organisme de réglementation.

Au cours des six derniers mois, nous avons évalué les compétences et les ressources dont nous avons besoin

pour atteindre nos objectifs. Nous avons rassemblé l'information nécessaire pour clarifier les priorités et les indicateurs de performance clés de nos plans de travail. Nous avons créé un groupe de travail sur l'équité, la diversité, l'inclusion et l'appartenance (EDI-A). Et, nous nous sommes concentrés sur de nouvelles initiatives comme la modernisation de la gouvernance et la production de rapports exigés aux fins de la réglementation, qui sont en train de changer le monde de la réglementation des soins de santé dans notre province.

La recherche d'une réglementation bien dosée est l'un des changements les plus importants à se produire au sein de l'Ordre. La pandémie nous a montré la nécessité de trouver le bon équilibre réglementaire. Trop peu de réglementation est inefficace. Par contre, une réglementation excessive peut être pénible pour les membres et les parties prenantes et représentée un fardeau pour les diététistes et un gaspillage des ressources de l'Ordre. Une réglementation bien dosée servira donc de principe

directeur lors de l'examen des objectifs stratégiques dans le cadre de notre mandat de protection du public.

Les six derniers mois ont été très chargés pour moi personnellement et pour l'Ordre. Je tiens à remercier le Conseil et le personnel de l'Ordre pour leur soutien et pour avoir relevé les défis de la dernière année. Bien que nous puissions être fiers de notre engagement en matière de réglementation et de prestation de services au cours de cette année de transition, nous avons hâte de tourner la page et d'accueillir le changement à venir.

Melanie Woodbeck, M.A.P.
*Registratrice et
directrice générale*



UNE ANNÉE DE TRANSITION PANDÉMIQUE

L'année 2021-2022 a débuté le 1er avril 2021, lors de la troisième vague de COVID-19 et de la deuxième fermeture à l'échelle de la province. L'année s'est terminée le 31 mars 2022, date à laquelle les obligations de vaccination et de port du masque ont été levées, en raison de la diminution du nombre de nouveaux cas.

L'ODO demeure déterminé à fournir des services de qualité pendant la pandémie

Nous avons continué à communiquer efficacement en veillant à ce que les membres disposent de l'information nécessaire pour répondre à l'évolution rapide des attentes du public au cours de la deuxième année de pandémie. Le Programme de l'exercice professionnel a permis de répondre en temps utile à l'évolution des attentes grâce à des ressources liées à la pandémie, notamment pour ce qui est de la compréhension des ordonnances d'urgence, des directives et des soins en personne. Lorsque la question de la divulgation de la vaccination par les professionnel·le·s de la santé, les patient·e·s et les client·e·s est devenue une question de sécurité publique, l'Ordre a réagi rapidement en publiant des lignes directrices sur la divulgation du statut vaccinal.

Le personnel de l'Ordre a recueilli, traité et communiqué l'information relative aux soins diététiques dans tous les domaines d'exercice. Ces ressources ont fourni des conseils et clarifié les attentes pour aider les diététistes à se préparer pour la pandémie et à y faire face.

L'ODO reconnaît les défis auxquels font face les membres pendant la pandémie et y réagit

Des circonstances extraordinaires exigent des mesures extraordinaires. Pour une deuxième année consécutive, le Conseil a maintenu les droits d'inscription annuels, en reconnaissance des difficultés financières rencontrées par les membres pendant la pandémie. Le Conseil a également renoncé à la cotisation annuelle pour les anciens membres qui souhaitaient réintégrer l'ODO afin d'aider le système de soins de santé pendant la pandémie. Approuvée par le Conseil en juin 2020, la motion est restée en vigueur tout au long de l'exercice 2021-2022.

L'ODO continue à miser sur la technologie du télétravail

L'ODO a continué à tirer parti des leçons apprises pendant la pandémie, en fournissant un service exemplaire aux parties prenantes de manière virtuelle. Le Service de consultation sur l'exercice est passé à un format virtuel en offrant la possibilité d'organiser des appels par vidéoconférence avec les advisers. L'ODO s'est engagé avec les partenaires du système à améliorer et à mettre à profit les meilleures pratiques à mesure que le travail à



distance devenait la norme plutôt que l'exception dans le secteur de la réglementation des soins de santé.

Reconnaissant que les méthodes de travail en cas de pandémie pourraient passer d'une tendance à une pratique courante, le Conseil a examiné des documents et des possibilités concernant un futur espace de travail pour l'Ordre. Il a notamment rencontré des entreprises spécialisées dans l'immobilier commercial et assisté à une présentation du College of Dietitians of British Columbia (CDBC) sur son expérience de travail dans un espace de bureau partagé avec d'autres organismes de réglementation.



PRINCIPALES RÉALISATIONS DU CONSEIL EN CETTE ANNÉE **DE TRANSITION**

Après avoir réagi avec résilience à la première année de pandémie, l'ODO a continué à guider les diététistes dans leur prestation continue de services diététiques sûrs, éthiques et compétents, tout en restant engagé envers l'atteinte de ses objectifs stratégiques et opérationnels. Sous la direction du Conseil, l'ODO a accompli plusieurs réalisations remarquables dans le cadre de son évolution continue et de cette année de transition.

Le Conseil a élu une nouvelle présidente

Élue au Conseil pour la première fois en 2019, Kerri LaBrecque, Dt.P., en est élue présidente le 17 juin 2021. Lorsqu'elle était conseillère, elle a participé à l'élaboration du plan stratégique quadriennal de l'Ordre et a siégé au Comité de vérification, au Comité d'examen du rendement et de la rémunération de la registratrice et directrice générale et au Comité de recrutement, lorsque l'Ordre s'est engagé dans le processus de recrutement pour ce poste de direction.

Le Conseil a élu une nouvelle registratrice et directrice générale

Le 21 octobre 2021, à l'issue d'un vaste processus de recrutement, le Conseil a nommé Melanie Woodbeck au poste de registratrice et directrice générale de l'Ordre des diététistes de l'Ontario. Melanie a commencé sa carrière dans le secteur de la réglementation de la santé en 2006 à l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario. En 2013, elle s'est jointe à l'Ordre des opticiens de l'Ontario à titre de gestionnaire des programmes professionnels et de l'assurance de la qualité, avant d'être nommée registratrice adjointe en 2018.

Le Conseil a guidé l'Ordre dans la transition vers un nouveau partenaire d'agrément

L'agrément est un élément important de la protection du public. En tant que membre de l'Alliance canadienne des organismes de réglementation des diététistes (Alliance), l'ODO a joué un rôle de collaboration face à la nécessité urgente d'établir un nouvel organisme d'agrément, lorsque l'ancien prestataire ne pouvait plus fournir de services d'agrément.

Le Conseil estime qu'un organisme d'agrément reconnu et indépendant est une bonne chose pour la profession et pour la protection du public. L'agrément des programmes d'éducation en santé garantit que les personnes diplômées sont prêtes à dispenser des soins de qualité au moment de leur accès à la profession. Nous continuons à travailler avec les partenaires du système pour veiller à ce que les futur·e·s diététistes aient les connaissances, les compétences et le jugement nécessaires pour exercer en Ontario, car l'Ordre a le devoir de servir et de protéger l'intérêt public.

Le Conseil entame la modernisation de sa gouvernance

Conformément au 4^e but du Plan stratégique 2020-2024 de l'Ordre, « Mettre à jour son modèle de gouvernance en fonction de pratiques fondées sur des données probantes », le Conseil a adopté des mesures liées à la modernisation de sa gouvernance. Tout d'abord, il a décidé de créer un nouveau Comité de gouvernance ad hoc et d'approuver son mandat.

Au cours de l'année, le Conseil a écouté, a appris et a réfléchi sur les présentations liées à la gouvernance faites par des spécialistes du secteur de la réglementation. Il s'agissait notamment d'une formation sur la gestion des risques et l'instauration d'une culture de prise de décision fondée sur les risques, ainsi que d'une présentation sur les changements à venir dans la réglementation de la santé et leur impact sur la manière dont les ordres réglementent.

Le Conseil a facilité la mise en œuvre des principes et pratiques d'EDI-A au sein de l'ODO

En tant qu'employeur et organisme de réglementation, l'ODO s'engage à prendre des mesures éclairées qui mènent à des changements durables et significatifs dans l'exécution de son mandat de protection du public. En 2020-2021, l'Ordre a fait ses premiers pas vers l'équité, la diversité, l'inclusion et l'appartenance (EDI-A) en engageant un consultant pour fournir de l'éducation, de la formation et du soutien dans l'élaboration d'un plan d'action en matière d'EDI-A.

En 2021-2022, le Conseil a modifié le mandat du Comité de gouvernance en ce qui concerne les responsabilités



d'EDI-A, a introduit une reconnaissance des terres autochtones au début de chacune de ses réunions et a officiellement reconnu la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation. Le Conseil a également participé à une séance éducative approfondie sur la culture autochtone dans le cadre de l'initiative d'EDI-A et a été régulièrement informé des progrès de l'Ordre en matière d'EDI-A.

ÉQUITÉ, DIVERSITÉ, INCLUSION ET APPARTENANCE

En mai 2021, le Conseil de l'Ordre a créé un groupe de travail sur l'équité, la diversité, l'inclusion et l'appartenance.

Le Groupe de travail sur l'EDI-A conseille l'ODO dans son rôle de supervision et de surveillance de la mise en œuvre des initiatives d'EDI-A au sein de l'Ordre et des réactions qu'elles suscitent. Voici ses principaux objectifs :

- » Favoriser la sensibilisation et l'apprentissage continu liés à l'EDI-A pour l'ODO et les parties prenantes.
- » Renforcer la capacité de l'ODO à reconnaître et à traiter les problèmes liés à l'EDI-A.
- » Assurer la durabilité des initiatives d'EDI-A au sein de l'ODO.
- » Élaborer et contrôler les indicateurs relatifs à l'EDI-A au sein de l'ODO.

L'ODO a retenu les services du Dr Javeed Sukhera, un expert dans le domaine, pour travailler avec l'Ordre sur l'éducation en matière d'EDI-A et le travail connexe. En novembre 2021, le Dr Sukhera a remis à l'Ordre un rapport comprenant une recherche documentaire, une analyse de l'environnement, un engagement interne et externe et une vérification des politiques, afin d'éclairer les futurs travaux de l'Ordre.

Nos premiers pas vers l'équité et l'antiracisme

Tout au long de 2021-2022, le Conseil et le personnel de l'Ordre ont participé à des groupes de discussion animés par le Dr Sukhera sur l'éducation et les expériences d'EDI-A. De la consultation a été fournie à l'équipe de l'exercice professionnel dans le cadre de l'élaboration d'une série d'ateliers annuels intitulée « Reconnaître et gérer les préjugés inconscients », qui a été offerte aux diététistes à l'automne 2021.

Le Programme des communications a lancé une page Web consacrée à l'EDI-A afin de fournir aux parties prenantes des mises à jour régulières sur les progrès en matière d'EDI-A au sein de l'Ordre. Le Programme des communications a également lancé un sondage public sur l'équité et l'antiracisme au sein de l'ODO pour explorer leur influence sur le travail de l'Ordre, ainsi qu'une campagne de sensibilisation du public visant à promouvoir l'engagement des parties prenantes.

Le code de conduite du Conseil a été mis à jour pour refléter l'engagement de l'ODO envers l'EDI-A. Pour la première fois dans son histoire, l'Ordre a également nommé une personne au poste de responsable des initiatives d'EDI-A. Cette personne collabore avec le



Conseil et le personnel de l'Ordre afin de mettre l'accent sur l'EDI-A dans nos processus et nos politiques, en écoutant, en apprenant et en agissant de façon réfléchie dans le cadre du travail avec l'ensemble des partenaires du système.

POINTS SAILLANTS OPÉRATIONNELS EN CETTE ANNÉE **DE TRANSITION**

Le changement a été un thème commun en 2021-2022. Au fur et à mesure que l'année pandémique avançait, l'environnement de la réglementation évoluait lui aussi, avec l'introduction de nouvelles exigences en matière de rapports et de réglementation. Le personnel de l'Ordre a maintenu son attention et son engagement envers des normes de service de qualité tout au long de l'année et a accompli plusieurs réalisations dignes de mention.



RAPPORTS EXIGÉS AUX FINS DE LA RÉGLEMENTATION

L'ODO a mis en place plusieurs cadres réglementaires et opérationnels pour l'établissement de rapports afin d'améliorer la gestion responsable vis-à-vis des parties prenantes et du Conseil. Il s'agit notamment d'un nouveau cadre de présentation de rapports du Conseil pour la planification stratégique et de nouveaux rapports sur les indicateurs clés de performance opérationnelle.

Dans le cadre de notre engagement à atténuer les risques liés à la réglementation dans les milieux de soins de santé, l'Ordre a obtenu une désignation de conformité totale (faible risque) au titre du Cadre de conformité axé sur le risque (CCAR). Nous avons également répondu à deux sondages du Commissaire à l'équité de l'Ontario (CEO) – le questionnaire sur les risques prospectifs du CCAR et le sondage sur la satisfaction des clients du CEO de 2021.

L'ODO est félicité dans le cadre des nouveaux rapports de reddition de comptes provinciaux

L'Ordre a soumis pour une deuxième année son Cadre de mesure de la performance des ordres professionnels (CMPOP) au ministère de la Santé de l'Ontario. Ce cadre contribue à renforcer la gestion responsable et la surveillance des organismes de réglementation de la santé de l'Ontario en fournissant de l'information transparente, cohérente et harmonisée sur la performance de tous les ordres en matière de protection de l'intérêt public. Il aide les ordres à démontrer qu'ils ont respecté un ensemble de bonnes pratiques liées à leurs fonctions prévues par la loi et à leurs aspects organisationnels clés.

Ce cadre de présentation de rapports exhaustif exige que tous les programmes et services de l'Ordre s'engagent à contribuer à la présentation de rapports. Au cours de l'année, le Ministère a félicité l'Ordre pour avoir mis au point une « pratique notable ». Il s'agit de l'Outil d'auto-formation (OA), qui intègre au processus d'assurance de la qualité des méthodes permettant aux diététistes d'autoévaluer les risques et d'assurer le suivi des aspects à améliorer.

COMMUNICATIONS

En décembre 2021, l'Ordre a mené une étude de marché sur la sensibilisation du public à l'image de marque de l'ODO dans l'ensemble de l'Ontario. Le sondage questionnait le public sur les points suivants :

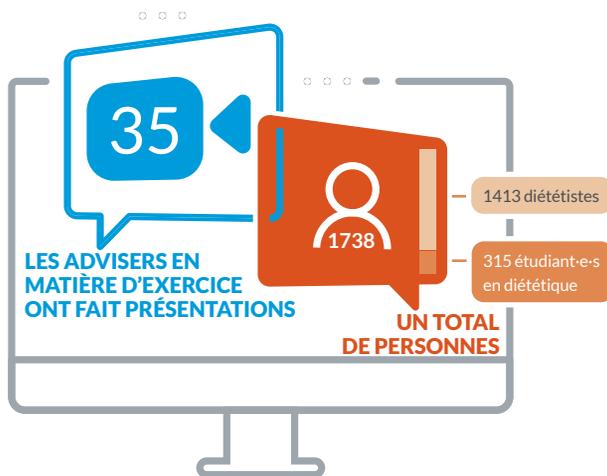
- » Connaissance générale de l'Ordre et de son rôle
- » Expérience avec un·e diététiste
- » Fournisseurs les plus probables d'information sur les diététistes
- » Connaissance du tableau public des diététistes et de son utilisation

Le sondage a établi une base de référence concernant la connaissance de l'ODO par le public qui, tout en se comparant favorablement à d'autres ordres de soins de santé, a relevé des points de repère pour une croissance future. Il a également fourni une feuille de route des futures possibilités de joindre le public au moyen de la campagne de sensibilisation publique de l'Ordre.

La campagne de sensibilisation du public génère un trafic record sur le site Web

Pour la première fois de l'histoire de l'Ordre, le site Web de l'ODO a franchi le million de pages vues au cours de l'exercice 2021-2022, soit 1 237 303 vues. Ce résultat est en grande partie dû à la publicité numérique, un élément clé de la campagne de sensibilisation du public, qui soutient le 2e but stratégique de l'ODO : Communiquer efficacement pour aider le public à comprendre le mandat, les services et les ressources de l'Ordre.

Le marketing de contenu a constitué le deuxième volet de la campagne de sensibilisation du public. Les Communications ont lancé une campagne au printemps et à l'automne par l'intermédiaire de Zoomer Media, avec des articles commandités et de la publicité numérique, qui ont sensibilisé le public au mandat de l'Ordre en augmentant le trafic vers la page Web « Protection du public » et le tableau public des diététistes.



EXERCICE PROFESSIONNEL

En 2021-2022, le Programme de l'exercice professionnel a élaboré plusieurs ressources liées aux politiques et aux normes, notamment l'[Énoncé de position et lignes directrices – Ajustement des doses d'insuline](#), dont le Conseil a approuvé la publication et la diffusion. Le programme a également organisé un jeu-questionnaire sur la norme concernant la délégation et a élaboré une ressource de scénarios d'exercice : [Redéploiement et nouveaux rôles pendant la pandémie](#).

En plus d'articles éducatifs sur des sujets comme l'exercice de la diététique et les communications en ligne, l'obtention du consentement en cas de remise en question de l'entente de garde d'un·e client·e, la gestion des dossiers médicaux, et plus encore, le Programme de l'exercice professionnel a fait ce qui suit :

- » Présentation de six webinaires d'une heure sur la réglementation (« Reg Talks »), y compris des webinaires sur les normes en matière de délégation et sur la rédaction d'objectifs SMART, afin d'offrir aux diététistes la possibilité de dialoguer et d'examiner leurs obligations réglementaires et professionnelles.
- » Organisation, en collaboration avec d'autres ordres du regroupement HPRO, d'une séance d'apprentissage virtuel sur les changements apportés à la Loi sur la protection des renseignements personnels sur la santé, présentée par Kate Dewhirst, LLB.
- » Présentation de l'atelier annuel, axé sur les préjugés inconscients, avec [Dr Javeed Sukhera](#), qui a partagé des mesures concrètes pour intégrer l'équité, la diversité et l'inclusion dans l'exercice de la diététique.

- » Animation de huit webinaires et ateliers pour les étudiant·e·s et les stagiaires sur la compétence et la jurisprudence.
- » Animation de 35 séances éducatives sur divers sujets, y compris des webinaires et des ateliers pour les diététistes et les étudiant·e·s en diététique. Plus de 1 730 personnes y ont participé.

ASSURANCE DE LA QUALITÉ

Le Programme d'assurance de la qualité a entrepris des recherches pour cerner les domaines où il pourrait y avoir un risque de préjudice pour la clientèle dans l'exercice de la diététique et a mis au point un cadre de gestion des risques applicable à tous les milieux d'exercice. L'Outil d'autoformation (OA) permet aux diététistes de réfléchir aux risques liés à leur exercice, chaque année, à l'occasion du renouvellement de leur inscription. L'OA est une méthode permettant aux diététistes de s'engager dans une réflexion, d'évaluer les risques et de suivre les aspects qui nécessitent un apprentissage et une amélioration. Le gouvernement provincial a félicité l'Ordre pour ses progrès en matière de sensibilisation aux risques.

INSCRIPTION

L'Ordre s'est engagé à miser sur la technologie pour améliorer le processus d'inscription pour toutes les parties prenantes. En 2021-2022, le Programme de l'inscription a mis en place un tableau de bord des sociétés professionnelles et a mis à jour de nombreuses pages Web afin d'améliorer la clarté et la transparence.



En collaboration avec le Touchstone Institute, le Programme de l'inscription a administré avec succès le premier Outil d'évaluation des connaissances et compétences (OECC) en ligne, surveillé à distance, ainsi que l'Évaluation fondée sur le rendement (EFR), soit le premier et le deuxième examens du processus d'Évaluation et reconnaissance des acquis (ERA) de l'Ordre.

Après avoir lancé un sondage auprès des membres afin de cerner les obstacles à la mise à jour de l'information sur le profil des membres, le Programme de l'inscription a instauré des mises à jour du tableau de bord, amélioré les communications et automatisé un rappel semestriel aux membres. Cette démarche a entraîné une augmentation annuelle de 144 % des mises à jour des profils des membres. Le Programme de l'inscription a également amélioré la messagerie du tableau de bord des personnes inscrites ou demandant une inscription afin de s'assurer

que les membres connaissent leurs obligations professionnelles.

Au cours de l'année 2021-2022, le Programme de l'inscription a mis au point la nouvelle politique 2 20 (Déterminer l'aptitude d'un membre à exercer) et révisé les politiques suivantes :

- » 2-10 : Assessing Academic and Practical Training Requirements
- » 3-30 : Currency for Applicants
- » 4-50 : Language Proficiency
- » 5-30 : Upgrading Required After Second Failure of the CDRE
- » 6-10 : Eligibility for PLAR
- » 6-70 : Eligibility or Disqualification Decisions for PLAR Process
- » 6-80 : Appeal Process - Results of KCAT or PBA

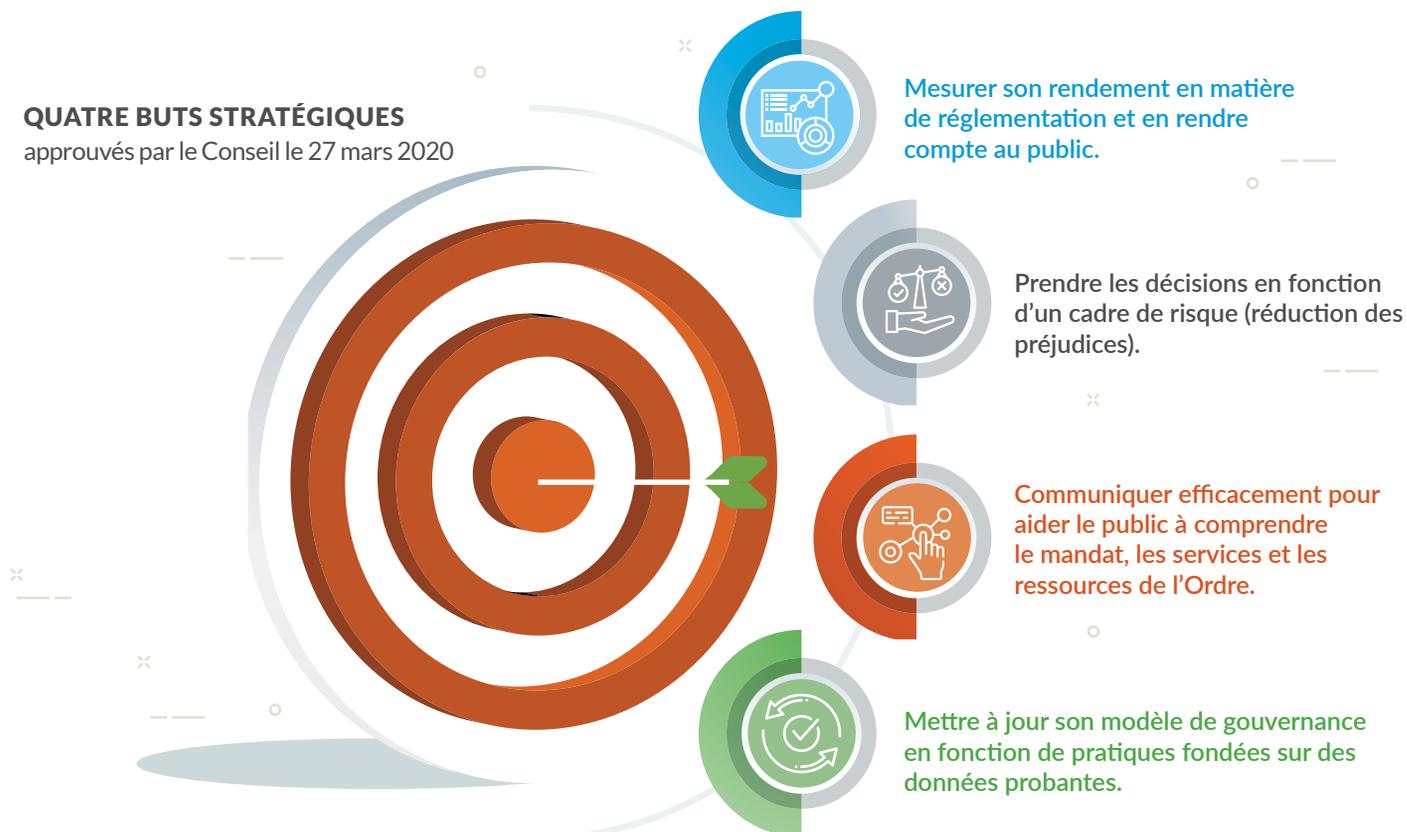
PLAN STRATÉGIQUE

2020-2024

Pour respecter son engagement à protéger le public, l'ODO a commencé à travailler sur les quatre buts du plan stratégique 2020-2024, qui a été approuvé par le Conseil le 27 mars 2020. Les quatre buts sont soutenus par des stratégies et des indicateurs de performance clés pour mesurer notre succès.

QUATRE BUTS STRATÉGIQUES

approuvés par le Conseil le 27 mars 2020



Ces objectifs stratégiques définissent les résultats que nous souhaitons atteindre.

Le plan stratégique vise à :

- » **orienter** les efforts du Conseil, des comités et du personnel.
- » **concentrer** notre énergie et nous aider à allouer les ressources en fonction des aspects que le Conseil juge nécessaires pour remplir notre mission au cours des prochaines années.
- » **fournir** au public, à nos membres et aux parties prenantes de l'information sur les façons dont l'Ordre compte concrétiser sa mission et sa **vision**. how the College intends to fulfil its mission and vision.

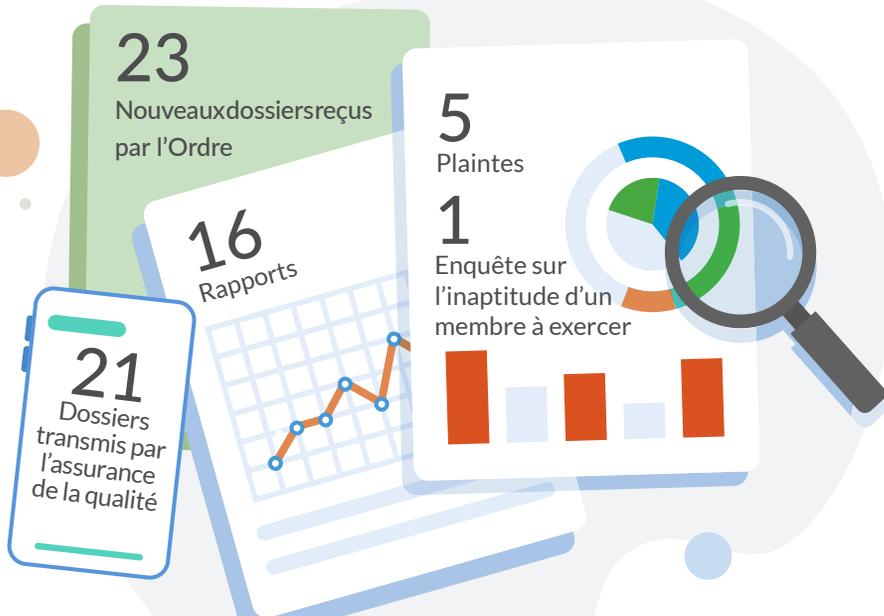
DIÉTÉTISTES EN ONTARIO

RAPPORTS

Programmes de plaintes, de discipline et d'aptitude professionnelle

Les programmes de plaintes, de discipline et d'aptitude professionnelle répondent aux préoccupations concernant la conduite, la compétence et la capacité des diététistes à mieux protéger le public. Trois comités sont chargés d'enquêter sur les plaintes et les rapports concernant les membres et d'y donner suite : le Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports (CEPR), le Comité de discipline et le Comité de l'aptitude professionnelle.

Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports



24	Dossiers transmis au CEPR fermés
17	Questions classées sans suite
5	Rappels écrits envoyés aux membres
1	Le membre a été invité à suivre un programme spécifique de formation continue et de remédiation et a reçu un avertissement oral.
1	Affaire renvoyée au Comité de discipline



236.7 Nombre de jours civils moyen pour résoudre tous les dossiers fermés

440 Nombre de jours civils moyen pour les plaintes seulement

Aucune affaire n'a été portée devant le Comité de l'aptitude professionnelle ou le Comité de discipline au cours de l'exercice.

STATISTIQUES SUR L'INSCRIPTION



Nouveaux membres selon le lieu de formation

Formation canadienne à l'extérieur de l'Ontario	60
Formation canadienne en Ontario	207
Formation aux États-Unis	6
Formation à l'étranger	15
TOTAL	288

Croissance nette du nombre de membres

Admission de nouveaux membres	288
Démission ou retraite	219
Décès	4
Suspension	2
TOTAL - CROISSANCE NETTE	63

Genre

Femme	4244		
Homme	127		
Inconnu	1	2.9%	97.1%

Niveau d'éducation des membres

62% Baccalauréat

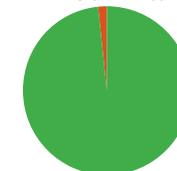
36% Maîtrise

2% Doctorat

Type de membre

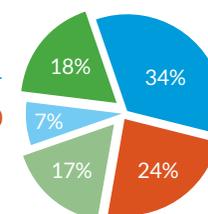
Général	4307
Temporaire	65
TOTAL	4372

4309 Total



Membres démissionnés ou retraités

20-29 ans	800
30-39 ans	1491
40-49 ans	1060
50-59 ans	729
60+ ans	292
TOTAL	4372



Domaines d'exercice déclarés par les membres 2017-2022 *†	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Consultation clinique personnelle	2705	2775	2843	2856	2905
Communautaire (Santé publique ou de la population)	884	949	943	867	843
Enseignement universitaire et éducation	288	301	308	285	252
Gestion alimentaire et de la nutrition	299	316	308	314	304
Recherche	247	271	256	237	258
Communications	241	243	267	277	248
Gestion de la qualité et autres	240	237	218	220	249
Élaboration de politiques et programmes	258	271	263	236	249
Autres	199	207	233	241	247
Gestion de la nutrition clinique	270	274	298	289	249
Ventes et marketing	145	163	187	180	170
Pas de réponse	198	220	256	266	244
TOTAL DE RÉPONSES	5776	6007	6124	6002	5974
TOTAL DES MEMBRES DE L'ONTARIO	4025	4139	4239	4309	4372

* Certains membres ont dit travailler dans plusieurs domaines d'exercice.

† Données provenant seulement de diététistes qui ont dit travailler en diététique, être en congé ou faire du bénévolat lié à la diététique.

Milieus de travail déclarés par les membres 2017-2022*†

Milieu de travail	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22
Hôpital, y compris établissement de soins aux malades chroniques (adultes et enfants)	1312	1326	1356	1350	1389
Organisme de soins de longue durée	556	558	573	600	579
Organisme sur le diabète	504	530	553	516	511
Exercice privé	475	506	532	553	600
Service de santé publique	271	255	256	245	228
Centre de santé communautaire ou organisme de services de santé	354	379	388	382	380
Affaires et industrie	337	373	360	336	339
Équipe de santé familiale ou réseau de santé familiale	371	388	381	364	369
Université ou collège communautaire	255	272	264	243	260
Autre	224	207	233	185	210
Services de soins à domicile et communautaires	118	123	126	137	146
Gouvernement (fédéral et provincial)	123	148	142	138	150
Organisme non gouvernemental et association (p. ex., Fondation des maladies du cœur, Les diététistes du Canada)	135	127	140	128	129
Organisme médiatique, de relations publiques et de communications	96	91	97	94	86
Centre de réadaptation	103	120	118	116	127
École	55	54	49	25	23
Établissement de recherche	54	67	65	70	67
Santé au travail et bien-être dans l'entreprise	61	59	57	54	42
Aide à la vie autonome	34	32	30	29	33
Pas de réponse	0	214	242	266	229
TOTAL DE RÉPONSES	5438	5615	5720	5565	5668
TOTAL DES MEMBRES DE L'ONTARIO DE CATÉGORIE GÉNÉRALE ET TEMPORAIRE	4025	4139	4239	4309	4372

Members who Retired or Resigned

Retraités par groupe d'âge 83

20-29 ans	0
30-39 ans	0
40-49 ans	1
50-59 ans	26
60+ ans	56



Démissionnés par groupe d'âge 136

20-29 ans	51
30-39 ans	47
40-49 ans	17
50-59 ans	9
60+ ans	12

Statut de pratique des membres actifs 4372

Étudiant en études supérieures	51
Travaille dans le domaine de la diététique	3525
Ne travaille pas en diététique	304
En congé	266
Travaillant à l'extérieur de l'Ontario en diététique	188
Inconnu	38

* Certains membres ont déclaré travailler dans plus d'un domaine de pratique.
 † Données rapportées uniquement par les DR qui ont déclaré travailler en diététique, être en congé ou faire du bénévolat lié à la diététique.

DISTRIBUTION PAR LES RÉSEAUX LOCAUX D'INTÉGRATION D'INTÉGRATION DES SERVICES DE SANTÉ (RLISS)



Num du RLISS	RLISS	Total
1	Erie St. Clair	196
2	Sud-Ouest	325
3	Waterloo Wellington	207
4	Hamilton Niagara Haldimand Brant	361
5	Centre-Ouest	186
6	Mississauga Halton	340
7	Toronto central	738
8	Central	370
9	Centre-Est	251
10	Sud-Est	142
11	Champlain	438
12	Simcoe Nord Muskoka	96
13	Nord-Est	176
14	Nord-Ouest	106

MEMBRE GEN ET TEMP avec l'employeur principal en Ontario	3932
MEMBRE GEN ET TEMP avec l'employeur principal en Ontario avec aucune concordance à un RLISS	0
MEMBRE GEN ET TEMP Ne travaille pas ou Aucun code postal disponible pour déterminer le RLISS	224
Hors de l'Ontario	216
TOTAL	4372

ÉTATS FINANCIERS

Independent auditor's report on summary financial statements

To the members of the College of Dietitians of Ontario

Opinion

The summary financial statements, which comprise the summary statement of operations and changes in net assets for the year ended March 31, 2022 and note to the summary financial statements, are derived from the audited financial statements of the College of Dietitians of Ontario for the year ended March 31, 2022.

In our opinion, the accompanying summary financial statements are a fair summary of the audited financial statements, on the basis described in the note to the summary financial statements.

Summary Financial Statements

The summary financial statements do not contain all the disclosures required by Canadian accounting standards for not-for-profit organizations. Reading the summary financial statements and the auditor's report thereon, therefore, is not a substitute for reading the audited financial statements and the auditor's report thereon. The summary financial statements and the audited financial statements do not reflect the effects of events that occurred subsequent to the date of our report on the audited financial statements.

The Audited Financial Statements and Our Report Thereon

We expressed an unmodified audit opinion on the audited financial statements in our report dated June 17, 2022.

Management's Responsibility for the Summary Financial Statements

Management is responsible for the preparation of the summary financial statements on the basis described in the note to the summary financial statements.

Auditor's Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on whether the summary financial statements are a fair summary of the audited financial statements based on our procedures, which were conducted in accordance with Canadian Auditing Standard (CAS) 810, Engagements to Report on Summary Financial Statements.

College of Dietitians of Ontario Summary Statement of Operations and Changes in Net Assets For the Year Ended March 31,	2022	2021
REVENUES		
Membership fees	\$ 2,799,930	\$ 2,717,840
Other income	313,852	266,620
	3,113,782	2,984,460
EXPENSES		
Salaries and benefits	1,728,678	1,541,011
Administration	647,991	568,736
Council and committee	163,467	119,280
Professional services	143,670	70,865
Communication initiatives	95,050	26,278
Contracted services	19,527	-
	2,798,383	2,326,170
Excess of revenues over expenses for the year before undernoted	315,399	658,290
Amortization of capital and intangible assets	(68,138)	(76,279)
Realized and unrealized gains (losses) on investments	(78,608)	749,614
Excess of revenues over expenses for the year	\$ 168,653	\$ 1,331,625
Net assets, beginning of year	3,728,079	2,396,454
Net assets, end of year	\$ 3,896,732	\$ 3,728,079

Allocation of Net Assets As at March 31,	2022	2021
Investment in capital and intangible assets	\$ 104,027	\$ 148,262
Internally restricted (note 2)	3,792,705	3,579,817
Net assets, end of year	\$ 3,896,732	\$ 3,728,079

NOTES TO SUMMARY FINANCIAL STATEMENT YEAR ENDED MARCH 31, 2022

Note 1: Basis of presentation:

The preparation of these summary financial statements requires management to determine the information that needs to be included to ensure they are consistent in all material respects with, or represent a fair summary of, the audited financial statements.

Management prepared these summary financial statements using the following criteria:

- a. the summary financial statements include a statement for each statement in the audited financial statements, except that the information presented in respect of the statement of financial position and cash flows has not been included and information disclosed in the notes to the financial statements have been reduced.
- b. information in the summary financial statements agrees with the related information in the audited financial statements;
- c. major subtotals, totals and comparative information

from the audited financial statements are included; and
d. the summary financial statements contain the information from the audited financial statements dealing with matters having pervasive or otherwise significant effect on the summarized financial statements.

A full set of audited financial statements is available from the College.

Note 2: Internally restricted net assets are reserved for:

- Hearings
- Capital and intangible asset purchases
- General reserve

These Funds are not available for other purposes without the approval of Council.

MEMBRES NOMMÉS AU CONSEIL ET AUX COMITÉS

CONSEIL

Le Conseil est composé de huit diététistes élu·e·s et de cinq à huit membres du public nommés par le gouvernement qui travaillent ensemble pour gouverner l'Ordre des diététistes de l'Ontario et assurer un leadership pour la prestation de services diététiques sûrs, éthiques et compétents.

Conseillers et conseillères membres du public

- » John Regan
- » Israel Ogbechie
- » Raynold D'Sa
- » Santhikumar Chandrasekharan
- » Sharanjit Padda

Conseillers et conseillères élu·e·s

- » Ann Watt, Dt.P.
- » Lesia Kicak, Dt.P.
- » Donna Hennyey, Dt.P.
- » Denis Tsang, Dt.P. (vice-président)
- » Kerri LaBrecque, Dt.P. (présidente)
- » Karine Dupuis Pominville, Dt.P.
- » Julie Slack Dt.P.
- » Anahita Djalilvand, Dt.P.

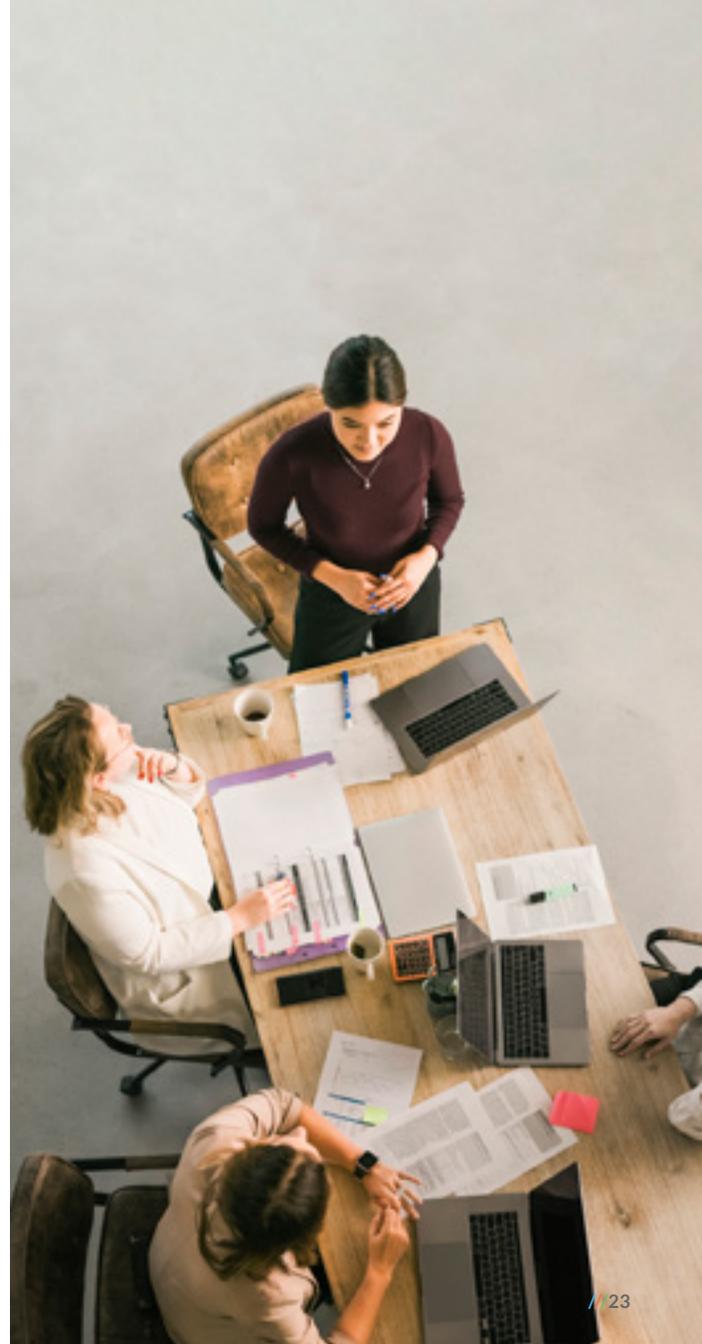
COMITÉS

Les diététistes et les membres du public qui siègent au Conseil doivent aussi siéger à au moins deux comités. Ils ont un impact sur la façon dont la profession de diététiste est réglementée en siégeant aux comités de l'Ordre qui soutiennent le travail du Conseil. Ils aident à élaborer des règlements, des programmes et des politiques qui assurent la prestation de services conformes aux principes de sécurité, de compétence et d'éthique.

Le Conseil nomme d'autres diététistes aux comités pour contribuer au travail des comités. Même si ces personnes aident aussi à élaborer des règlements, des programmes et des politiques de l'Ordre, elles ne siègent pas au Conseil. L'Ordre compte sept comités statutaires requis en vertu de la Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées. Les comités sont composés à la fois de conseillers et conseillères membres du public et élu·e·s et de DT.P. nommé·e·s aux comités.

Nominations au comité

- » Khashayar Amirhosseini, Dt.P.
- » Jane Lac, Dt.P.
- » Barbara Grohmann, Dt.P.
- » Barbara Major-McEwan, Dt.P.
- » Cindy Tsai, Dt.P.
- » Ruchika Wadhwa, Dt.P.



- 
-  @CollegeDietitiansOntario
 -  @cdontario
 -  @College of Dietitians of Ontario
 -  @CDOntario
 -  @CollegeofDietitians



Ordre des diététistes de l'Ontario
5775, rue Yonge, bureau 1810, C.P. 30
Toronto ON M2M 4J1

collegeofdietitians.org
information@collegeofdietitians.org

Tél. (416) 598-1725 ou 1-800-668-4990
Fax (416) 598-0274